

Le 27 juin 2016

Questions à poser à la commune du Val d'Arcomie suite à :

La pétition, Concerne la qualité de l'eau du robinet de juillet à fin décembre 2015 sur le réseau (château d'eau d'Estremiac - château d'eau de Loubaresse alimentés par le captage de Tremouloux ainsi que les bassins d'Estremiac).

Elle est issue surtout du reflet d'un manque d'information et de prise à la légère de ce problème. Même la facture, comporte un rattrapage de 2014 sans explications !!!.

La santé des concitoyens qui est en jeu !!!.

Questions :

1^{er} les bassins sont ils conformes ? Qui en a fait l'étude ?

2^{ème} la station de traitement est elle conforme pour une eau aussi polluée ?

3^{ème} qui a donné la conformité et l'autorisation de distribuer l'eau des bassins. L'administration ? Avec des consignes et les quelles ?

4^{ème} l'eau des bassins a croupi pendant deux ans avant d'être distribuée, quelles sont les attributions de Véolia ?

5^{ème} avons nous besoin des bassins sachant que la laiterie ne fonctionnait plus et que sa conso journalière était de 125 m³/jour ?

6^{ème} Pourquoi certains hameaux n'ont pas été prévenus que l'eau n'était pas potable ? Mais d'autre part personne n'a été prévenu qu'elle était de nouveau potable ? Pourquoi à la cantine de l'école de Loubaresse les enfants avaient de l'eau en bouteille. Il y avait bien une raison ? Pourquoi les personnes âgées n'ont-ils pas eu le même régime (elles sont tout aussi vulnérables que les enfants)

7^{ème} 2016, Facture 2015 !!! Aucun effort sur le prix du m³ d'eau (eau alimentaire non consommée).

8^{ème} 2016, aucune information lorsque le château d'eau a été nettoyé de 16h à 5 h du matin pas d'eau ?